COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Assemblée Départementale - 24 juin 2022



RESULTAT 2021	43,6 M€
Résultat de fonctionnement	+99,3 M€
Résultat d'investissement	-55,7 M€

Le résultat de l'année 2021 reflète le dynamisme des encaissements de Droits de Mutation



FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE GESTION 508,6 M€

RECETTES DE **FONCTIONNEMENT** 595,4 M€

Dont DMTO: 126,3 M€

FRAIS FINANCIERS** 1,9 M€

Excédent reporté 2020 25,7 M€

EPARGNE BRUTE 84.8 M€

INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENT DU **CAPITAL DE LA** DETTE 28.3 M€

> **DEPENSES D'EQUIPEMENT** 75,1 M€

EPARGNE NETTE 56,6 M€

RECETTES **D'EQUIPEMENT** 16,4 M€

> **EMPRUNT** 20,0 M€

613,9 M€

TOTAL EXERCICE 2021

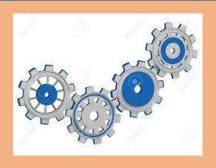
657,5 M€

EXCEDENT FINAL 2021 43,6 M€ (soit + 17,9 M€ / 2020)

Le Département est dans une bonne situation financière en 2021, mais il reste très fragile et extrêmement sensible à toute variation des Droits de Mutation à Titre Onéreux, recette conjoncturelle, compte tenu du poids des DMTO dans les recettes globales et dans la constitution de l'épargne. Cette recette conjoncturelle servant à financer des dépenses structurelles, marque la fragilité du financement des dépenses et questionne sur l'absence de levier fiscal possible pour les départements depuis la dernière réforme de la fiscalité locale en 2021.

^{**} Inclus les frais divers

Situation de l'année 2021



CONTEXTE

Droits de Mutation à Titre Onéreux : 126,3 M€



ACTION

Maitrise des dépenses de fonctionnement

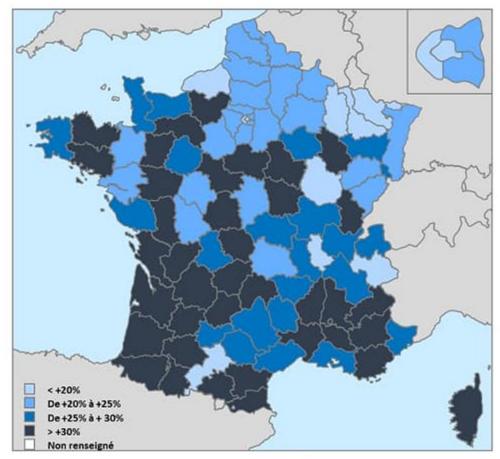


ACCOMPAGNEMENT

Un investissement dynamique post-COVID

CONTEXTE Droits de Mutation à Titre Onéreux 126,3 M€ en 2021

Evolution des DMTO entre 2020 et 2021



Les zones les plus foncées sont les zones où les DMTO ont le plus progressé en 2021. © FNTP à partir des données du CGEDD

ACTION

Maitrise des dépenses de fonctionnement

510,5 M€ en 2021 soit +1,8% Allocation RSA stabilisée en 2021 à 88,2 M€ après le pic de 2020 (+7,7 M€ entre 2019 et 2020) Dépenses sociales en progression un peu moins forte en 2021 (+8,5 M€) par rapport à 2020 (+9,8 M€)

Un investissement dynamique 75,1 M€ de dépenses d'équipement réalisées en 2021

Dont 18,1 M€ en faveur des collèges

Taux de consommation : 80,8%

Principales dépenses d'investissement en 2021

COLLEGES

18,1 M€

Collège de Château-Renault, Sainte-Maure-de-Touraine, Savigné-sur-Lathan : 4,2 M€

Grosses réparations collèges : 5,7 M€

CPE collèges : 2,8 M€

Equipements de mobilier scolaire, cuisine, matériel d'entretien pour les ATTEE : 2,4 M€

Outils numériques : 2 M€

INFRASTRUCTURES ROUTIERES

17,1 M€

Grands travaux routiers (aménagement de la RD943 Tours-Loches, acquisitions foncières pour la déviation de l'Ile-Bouchard, projet demiéchangeurs A85) et entretien et amélioration du réseau

OUVRAGES D'ART

4,2 M€

Pont sur le Cher de Civray-de-Touraine, pont de la déviation de Chinon, pont sur la Brenne à Château-Renault

Principales dépenses d'investissement en 2021

ENVIRONNEMENT et MOBILITES DURABLES

4,5 M€

Espaces Naturels Sensibles et liaisons cyclables dont Véretz/Montlouis-sur-Loire

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10,7 M€

F2D/FDSR : 7,7 M€

Aéroport et section aérienne de gendarmerie : 1,5 M€

Budget participatif : 0,5 M€

TOURISME, CULTURE, SPORTS

2,9 M€

FIDIT et FICS : 1 M€ Restauration des monuments : 0,8 M€

Fenêtres sur Loire : 0,1 M€ Université : 0,2 M€

ACTION SOCIALE

3,9 M€

Centre de vacances de Longeville: 1,6 M€ Investissement dans EHPAD: 1,1 M€ Habitat et logement : 0,7 M€

ADMINISTRATION GENERALE

12,3 M€

Patrimoine immobilier : 3,9 M€

CPE bâtiments : 1,6 M€

SDIS : 1,2 M€ Informatique : 3 M€

Les principaux indicateurs 2021

Epargne

Epargne brute: 84,8 M€

Remboursement du capital de la dette : 28,3 M€

Epargne nette : 56,6 M€

Financement de l'investissement

Epargne nette: 61%

Emprunt: 21%

Recettes d'équipement : 18%

Dette

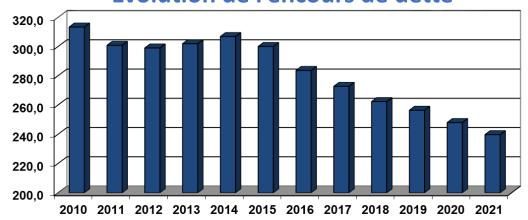
Encours de dette : 239,8 M€ (soit -8,3 M€ en

2021)

Capacité de désendettement : 2,8 années

Taux moyen de la dette: 0,71%

Evolution de l'encours de dette



Délai de paiement

Délai de paiement 2021 : 16,5 jours (rappel 2020 : 17,1 jours et moyenne de la strate : 19,3 jours)

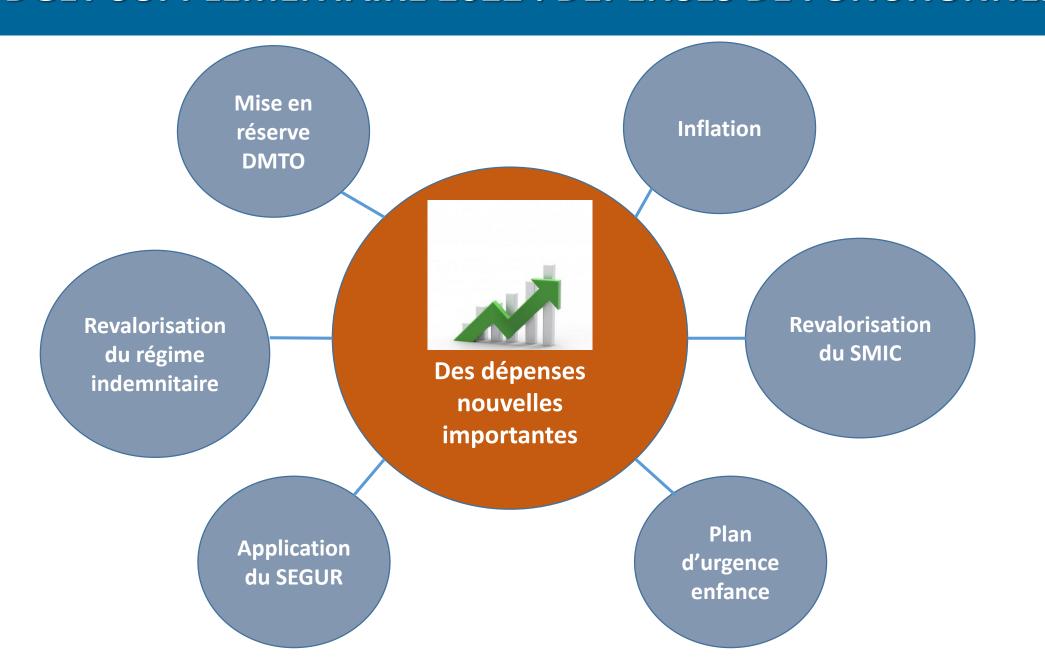
L'EXERCICE 2021

- > Approbation du compte de gestion 2021
- > Approbation du compte administratif 2021 et affectation définitive du résultat 2021

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : CONTEXTE

Les mesures nationales impactant le budget départemental et l'effet du contexte international

Dépenses non budgétées au BP 2022	
SEGUR filières socio-éducative et soignante (SEGUR obligatoire)	1,4 M€ en dépense nette (4,6 M€ en dépenses et 3,3 M€ en recettes estimées)
Revalorisation du SMIC à 2,65% à compter du 1 ^{er} mai 2022	0,418 M€
Revalorisation des frais de déplacements (arrêté du 14/03/2022 avec effet rétroactif au 1 ^{er} janvier 2022)	0,110 M€
Revalorisation du point d'indice (hypothèse estimée à 2,5% à compter du 1 ^{er} juillet 2022)	1,020 M€
Inflation : routes, chantiers collèges et bâtiments, révisions de prix et surcoût	1,8 M€ (en fonctionnement et investissement)
TOTAL	4,7 M€



13

Mise en œuvre du SEGUR obligatoire



Décision de l'Etat d'étendre aux établissements sociaux et médicosociaux la prime SEGUR de 183 € nets par mois accordée aux établissements des domaines de l'enfance et du handicap avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2022

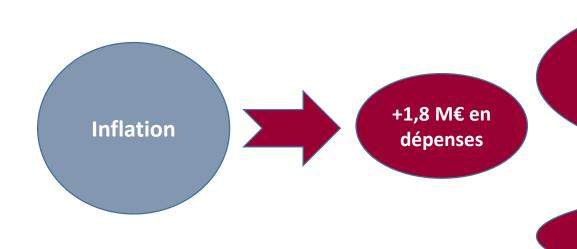
+4,6 M€ en dépenses +3,3 M€ en recettes

Application du SEGUR facultatif pour la FPT et revalorisation du régime indemnitaire pour les agents du Département



Choix de la revalorisation du régime indemnitaire de tous les agents à compter du 1^{er} juillet 2022 et intégrant le SEGUR facultatif

+2,5 M€ en dépenses



+1,5 M€ en investissement : chantiers de grosses réparations dans les collèges (0,4 M€), bâtiments (0,2 M€), surcoût sur les programmes de confortement de chaussées et aménagements routiers (0,6 M€), révision de prix du Pont de Neuville-sur-Brenne (0,3 M€)

+0,3 M€ en fonctionnement : hausse du coût des transports et matières premières pour les infrastructures routières

L'inflation s'installe et risque de durer. Les conséquences financières et opérationnelles pour notre collectivité, tout comme la pénurie de certains équipements ou composants sont désormais intégrées dans le pilotage financier.

Le Département est ainsi impacté d'une part sur ses projets et achats, avec des surcoûts (0,7 M€ identifiés au BP et 1,8 M€ au BS), et d'autre part en tant qu'employeur avec la revalorisation du point d'indice et du SMIC.

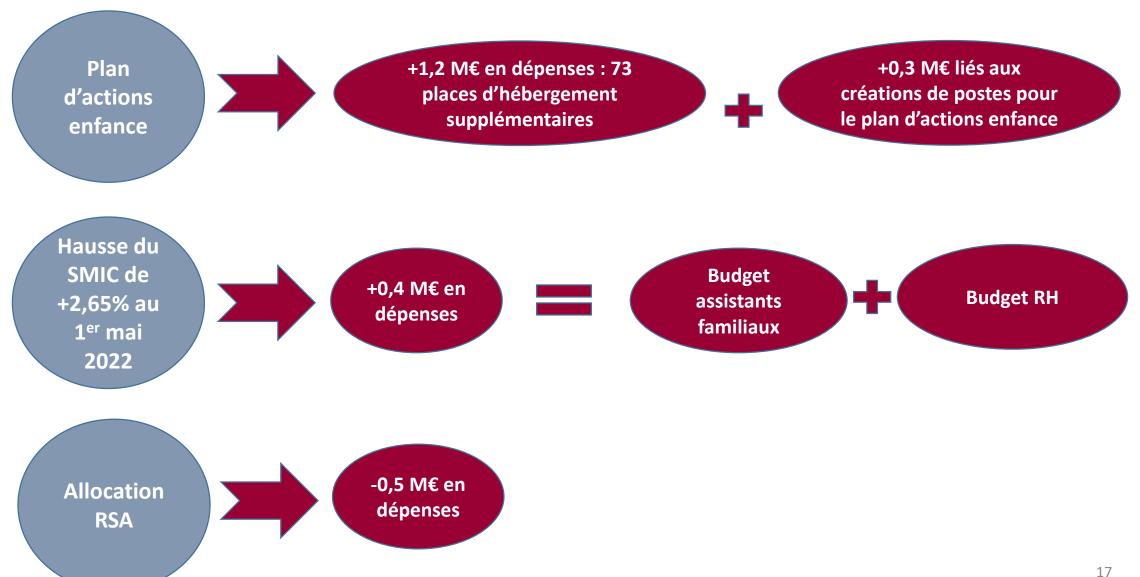
Enfin, l'inflation impacte les taux d'intérêt des emprunts, avec une remontée rapide des taux fixes (autour de 2,50% mi-juin, contre 0,50% en décembre 2021). Les éventuels ajustements budgétaires seront proposés à la DM.

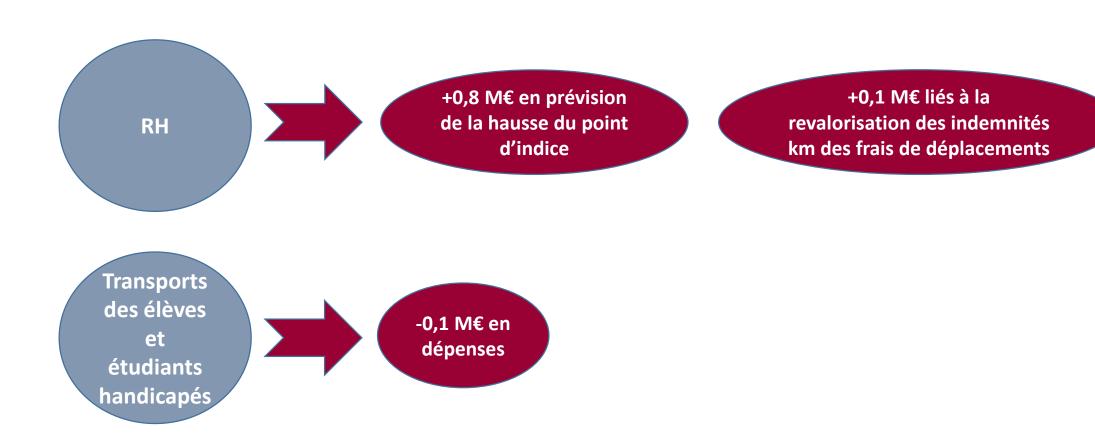
15

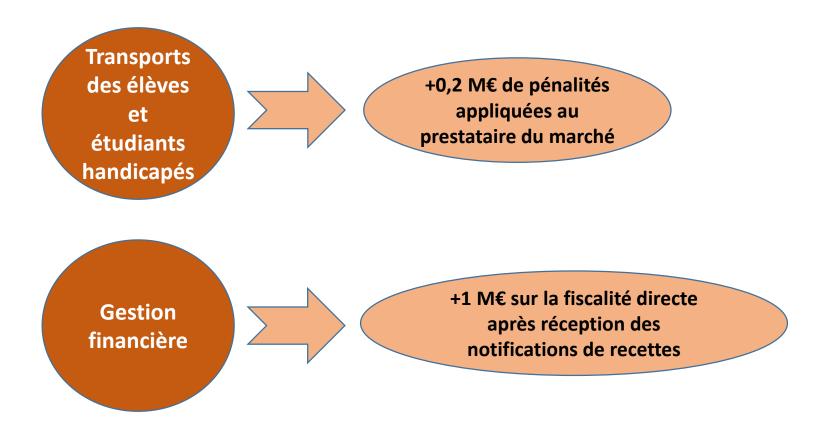


Un projet de décret présenté au Comité des Finances Locales le 17/05/2022 mais non publié à ce jour prévoit le cadre de la mise en réserve et sa reprise lorsque le département connait une dégradation caractérisée de sa situation financière du fait, dans une proportion significative, d'une augmentation de ses dépenses ou d'une diminution de ses recettes, constatée au regard de la moyenne des trois années précédentes.

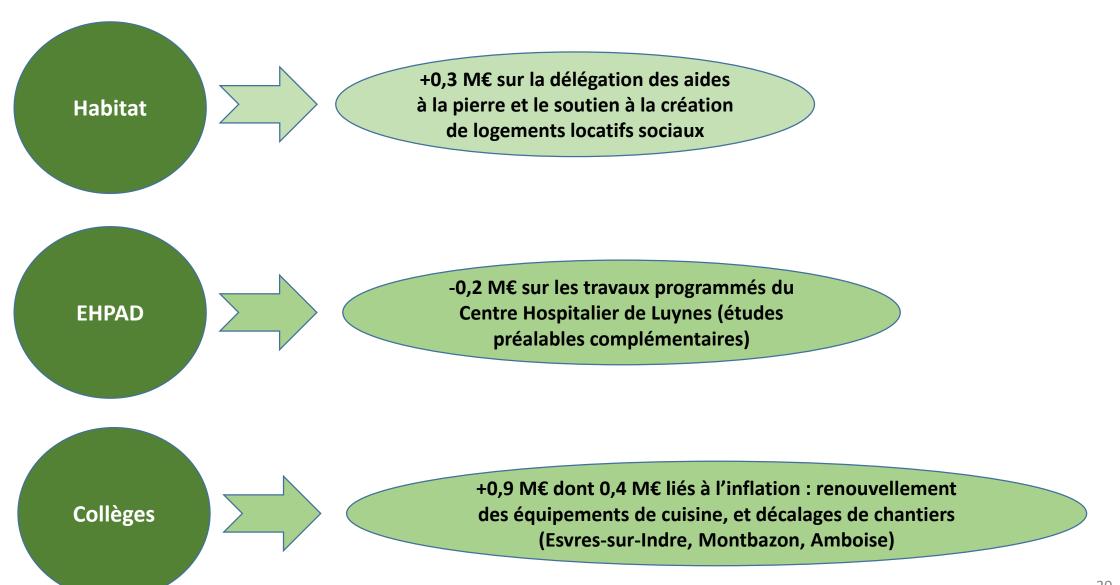
Pour information : dont 4,7 M€ ponctionnés par les décisions de l'Etat et le contexte international



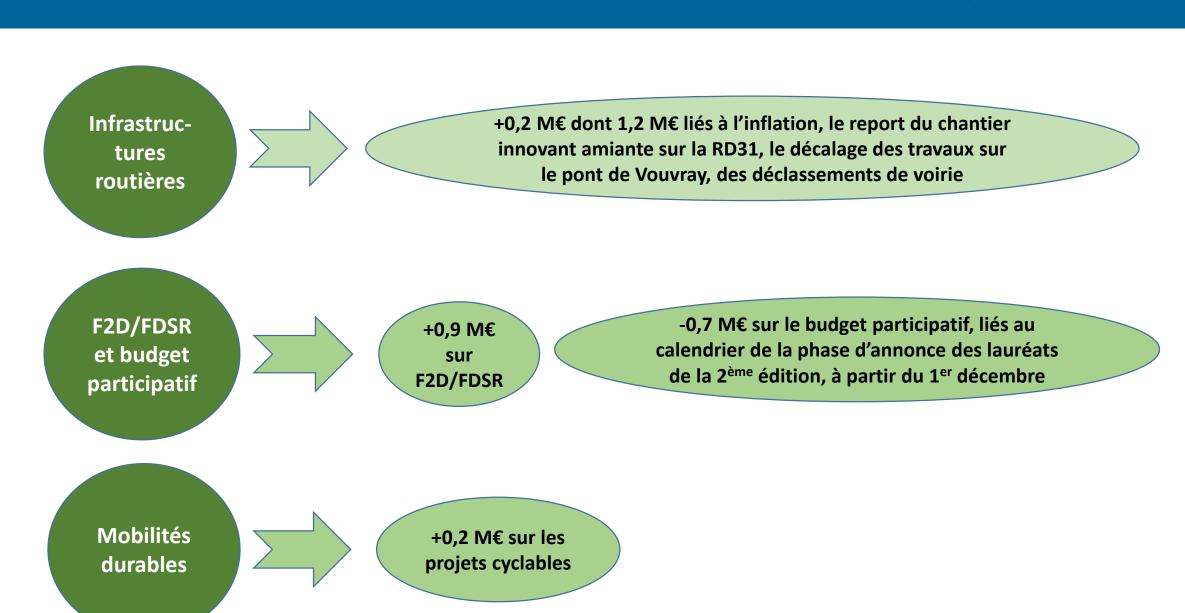




LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES D'EQUIPEMENT



LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES D'EQUIPEMENT



LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES ET RECETTES D'EQUIPEMENT

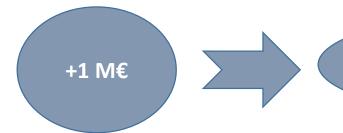
En dépenses d'équipement



Gestion patrimoniale

+0,2 M€ pour des travaux complémentaires -0,4 M€ d'ajustements sur le contrat de performance environnementale et la mise en place de l'AMI photovoltaïque

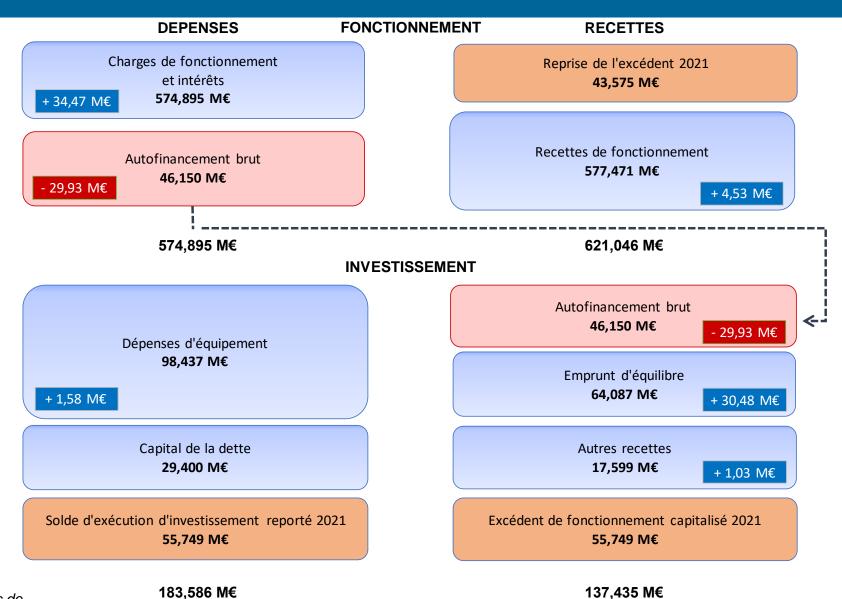
En recettes d'équipement



+0,6 M€ de dotation de soutien à l'investissement pour le collège de Château-Renault et la MDS de St Pierre-des-Corps

Délégation des aides à la pierre : +0,3 M€

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : EQUILIBRE GENERAL '



* Hors mouvements neutres de dette et opérations d'ordre

BUDGET TOTAL 2022 : 758,481 M€

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022



Photo: © - Christophe RAIMBAULT -CD37

Merci de votre attention